



Le Conseil d'administration a tenu une réunion le 1^{er} mai 2023.

Loi sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario

La *Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif* (Ontario) est entrée en vigueur le 19 octobre 2021, remplaçant la *Loi sur les personnes morales* (Ontario) afin de régir les personnes morales sans capital-actions. La Loi prévoit une période de transition de trois ans après laquelle toutes les dispositions non conformes dans les actes constitutifs d'une organisation seront réputées être modifiées dans la mesure nécessaire pour les rendre conformes à la loi en question.

Le Conseil d'administration a approuvé les clauses de modification proposées et les Règlements administratifs conformes à la Loi. Les actes constitutifs seront présentés aux membres de l'organisation pour approbation lors de l'assemblée annuelle de juin.

Entente de responsabilisation en matière de services multisectoriels

Le Conseil d'administration a approuvé l'Entente de responsabilisation en matière de services multisectoriels 2023-2024 avec Santé Ontario.

Intervenant-pivot autochtone

Par suite d'un processus de recrutement en compagnie du service de santé du Conseil des Mohawks d'Akwesasne, une personne a été choisie pour occuper le poste d'intervenant-pivot autochtone.

Rôles et responsabilités :

- **Objectif du poste** –
 - Guider le parcours des patients et veiller à ce qu'ils aient accès aux soins, qu'ils obtiennent des soins homogènes, établir des relations solides et adaptées à la réalité culturelle.
 - Appuyer la formation sur la sensibilité à la culture et l'éducation au sein de l'organisme et dans la collectivité d'Akwesasne.
- **Portée du poste** – Intervenant-pivot/gestionnaire de cas et éducateur
 - Les patientes et les patients associés à la collectivité d'Akwesasne seront suivis par l'intervenant-pivot.
 - L'intervenant-pivot prendra en charge le parcours de soins de santé, de l'arrivée à l'hôpital au soutien à domicile et aux soutiens communautaires après la mise en congé.
 - L'établissement de relations et de réseaux constitue l'une des principales responsabilités. Il est nécessaire de comprendre qui sont les fournisseurs afin de tracer une carte adéquate du parcours qui sera individualisée pour chaque patiente et patient.
 - En tant qu'éducateur, l'intervenant-pivot appuie l'HCC pour ce qui est de la sensibilité à la culture et de la formation du personnel interne et externe de l'organisme.

- L'intervenant-pivot travaille à l'élimination des obstacles pour les fournisseurs de soins, à l'appui des soins aux patients.
- **Domaines d'intérêt particulier** – Suivi des patients hospitalisés par les fournisseurs de soins à domicile et en milieu communautaire
 1. Patients hospitalisés à l'HCC.
 2. Dialyse, soins de cancérologie, santé mentale et dépendances.
 3. Accouchements et soins donnés aux enfants, y compris des soutiens et le réseautage avec des doulas.

Échange d'informations sur la santé

Le 30 mars 2023, l'Hôpital communautaire de Cornwall (HCC) a commencé à participer à l'initiative d'échange d'informations sur la santé Ontario eHub. Cela signifie que plusieurs foyers de soins de longue durée (SLD) de notre région utilisant un dossier de santé électronique (DSE) ont maintenant un accès instantané aux renseignements sur les patients dans notre DSE Cerner lorsque la personne obtient son congé de l'établissement.

Cette nouvelle façon d'échanger des informations sur la santé permettra d'améliorer l'accès aux renseignements sur les patients pour assurer un processus sans heurts de mise en congé et de meilleurs résultats en matière de santé pour les patientes et les patients.

Les foyers locaux de SLD qui pourront consulter les données du DSE de l'HCC par l'entremise de l'initiative d'échange d'informations sur la santé Ontario eHub sont les suivants.

- Glen-Stor-Dun Lodge
- le foyer de soins de longue durée Lancaster
- Sandfield Place
- le Centre de soins prolongés St-Joseph

D'autres foyers de SLD s'ajouteront à mesure de l'élargissement de l'Ontario eHub.

L'échange d'informations sur la santé est un processus bilatéral. Bientôt, l'HCC pourra consulter des renseignements auxquels il n'avait pas accès auparavant, par exemple les renseignements sur les patientes et patients à partir des DSE d'autres hôpitaux, au lieu de simplement en prendre connaissance dans un tableau de bord.

L'HCC est un emplacement pilote de cette initiative.

Hommages

Le Conseil a rendu hommage aux équipes et aux personnes suivantes.

Justin Cordell pour son rôle important dans l'élaboration du processus alternatif intérimaire d'automatisation d'autant de fonctions de la paie et de fonctions associées aux comptes fournisseurs que possible.

Les **équipes de l'Informatique clinique et de la Technologie de l'information** pour les heures prolongées qu'elles consacrent par suite du cyberincident et pour leurs efforts de restauration.

Les **gestionnaires et directeurs cliniques** ainsi que les **infirmières cliniciennes enseignantes** pour les nombreuses heures additionnelles de soutien aux équipes cliniques durant le cyberincident afin d'assurer la sécurité des patientes et des patients.

Nouveau membre du Conseil

Le Conseil a accueilli un nouveau membre, soit le D^r Olugbenga Dehinbo, qui siégera à titre de vice-président du personnel médical. Le D^r Neil Davis est de retour au Conseil en tant que président du personnel médical.

L'organisation du personnel médical a tenu son assemblée annuelle le 4 avril 2023.

Politiques

Le Conseil a approuvé les modifications apportées à la politique CR 05-005 (Code de déontologie).

Mandats

Le Conseil a approuvé les modifications apportées aux mandats des comités suivants.

- Comité de gestion des antimicrobiens
- Comité d'assurance de la qualité des soins médicaux